

**Commission des Compétitions
SENIORS**

PV n° 32 du 18/05/2017

Animateur : GUIGUEN Jean Charles

Présents : SARDAIN Jean Marie – BRANDY Philippe (en mission à la LFNA mais présent au tirage de la coupe EDELY) – BOURABIER Patrick (en mission à la LFNA mais présent au tirage de la coupe EDELY).

EVENEMENT :

P.V. n° 31 de la réunion du 11/05/2017 adopté sans modification.

~~~~~

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 10 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (art.190-paragraphe 1 des R.G. de la F.F.F.) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique **obligatoirement avec en-tête du club**. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matchs de coupe (art.103-paragraphe b.1 des R.G. de la L.C.O.). Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel et qui est débité du compte du club appelant.

**SOUS-COMMISSION DES CHAMPIONNATS**

**REGLEMENT FINANCIER**

**5ème Division – Poule E**

**Rencontre FC ROULLET (3) – AC GOND PONTOUVRE (2) du 13/05/2017**

Arbitre de la rencontre : Monsieur Hamed KECHAB

Les frais d'arbitrage pour la somme de 48,96 euros seront crédités à l'arbitre par débit des clubs du FC ROULLET (24,48 €) et de AC GOND PONTOUVRE (24,48 €)

**SOUS-COMMISSION DES COUPES**

**ORGANISATION DE LA COUPE EDELY**

Clubs présents : JS GOND PONTOUVRE, ES MONTIGNAC, AS MONS, ES JAVREZAC/JARNOURZEAU

**Coupe EDELY**

**1/4 de Finale :**

La commission homologue les rencontres avec les résultats inscrits sur les feuilles de match.

**Préparation des 1/2 de Finale :**

Il y aura 2 rencontres soit 4 clubs : 4 qualifiés des 1/4 de Finale.

Conformément au règlement de la Coupe EDELY, il est procédé au tirage au sort.

Les matches auront lieu le jeudi 25 mai 2017 à 15h00, sauf avis contraire.

En cas de match nul après la prolongation réglementaire, il sera fait application de l'épreuve des tirs au but.

Le tirage est effectué par Leila LOGEAIS et Jean Lou MALLET (commission LCM)

le tirage :

- ES JAVREZAC/JARNOUZEAU – AC GOND PONTOUVRE
- AS MONS – ES MONTIGNAC

### **Courriers/courriels**

- JS ANGOULEME BASSEAU, Monsieur Azziz CHEKKOUR, des 14, 15 et 17/05/2016, pris note,
- FCC L'ISLE D'ESPAGNAC, Madame Nathalie MORISSET, du 17/05/2016, pris note,
- AMS SOYAUX, du 16/05/2016, pris note,
- ASC SAULGOND, du 15/05/2016, pris note,
- AS PUYMOYEN, Monsieur Pierre PARDAILHE, du 09/05/2017, pris note,
- Monsieur Paul AUDIER, arbitre du 12/05/2017, pris note et attente de la feuille de frais,
- Monsieur Hamed KECHAB, arbitre du 15/05/2017, pris note.

Prochaine réunion : Vendredi 26 mai 2017 à 10h00

L'animateur de la commission, Jean-Charles GUIGUEN